

Nombre de membres élus au Bureau : 53	Membres en fonction : 53	Membres présents : 37	Absent(s) excusé(s) : 11	Absent(s) : 5	Pouvoir(s) : 4
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	--------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 13 octobre 2020

Vote(s) pour : 41
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 19 octobre 2020,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Barbara FALK

Point n°2020-10-19-BD-26 :

Attribution de subventions "Enseignement Supérieur".

Rapporteur : Monsieur Marc SCIAMANNA

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 5211-10,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,
VU le Budget Primitif 2020,
VU les demandes formulées par les organismes,

DECIDE d'attribuer :

- une subvention d'un montant total de 1 000 € à l'Université de Lorraine pour l'organisation du colloque intitulé "*Transformation sociales du monde contemporain : entre temps et métamorphoses*",
- une subvention d'un montant total de 1 000 € à l'Université de Lorraine pour l'organisation du colloque intitulé "*Maître Eckhart, lecteur des Pères grecs*",
- une subvention d'un montant total de 2 000 € à l'Université de Lorraine pour l'organisation du 45^{ème} congrès de la Société de Biomécanique,

DECIDE d'attribuer des subventions aux différents projets selon le détail de l'annexe ci-jointe pour un montant total de 4 000 €.

DECIDE que les subventions « Enseignement supérieur » seront versées en une seule fois, dès notification de la délibération et, le cas échéant, selon les modalités de conventionnement associées.

Les justificatifs suivants :

- bilan moral,
 - bilan financier conforme à l'arrêté du 11 octobre 2006 relatif au compte rendu financier prévu par l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,
 - articles de presse / web,
- devront être communiqués dans un délai de 6 mois après la date de la manifestation. A défaut de communication des justificatifs ou d'utilisation de la subvention pour l'opération projetée, le remboursement de celle-ci sera exigé.

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la présente.

Pour extrait conforme
Metz, le 20 octobre 2020
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale



Marjorie MAFFERT-PELLAT



ANNEXE 1
Subventions accordées - Enseignement Supérieur
PROMOTION SCIENTIFIQUE

Organisme demandeur	Intitulé	Date et Lieu	Description de la manifestation	Nbre de particip.	Montant global de la manifestation	Montant sollicité	Montant de la subvention accordé
Université de Lorraine / 2L25	Transformations sociales du monde contemporain : entre temps et métamorphoses	18 et 19 novembre 2020 Université de Lorraine UFR SHS Metz, Ile du Saulcy	Ce projet s'inscrit dans les axes du laboratoire 2L25 et vise à valoriser les travaux des chercheurs sur les thèmes du temps et des formes/métamorphoses. Ce colloque vise notamment à fournir des arguments pour la compréhension des relations étroites entre temps et formes sociales pour comprendre les transformations sociales du monde actuel. Durant ces évènements, des chercheurs et scientifiques du monde entier viennent ainsi confronter leurs données et leurs analyses : Université de Québec, Université de Montréal, Université de Chypre de Nicosie.	150	11 250 €	3 500 €	1 000 €
Université de Lorraine /Ecritures	Maître Eckhart, lecteur des Pères grecs	7 et 8 octobre 2020 Institut Européen d'Ecologie de Metz	Sur la base de l'étude des textes et des citations d'Eckhart, ce colloque vise à mettre en évidence l'originalité de ce penseur majeur du Moyen Age et de préciser les sources de sa pensée. Axe thématique dans lequel s'inscrit ce colloque : anthropologie, christologie, théologie trinitaire.	80	14 830 €	2 500 €	1 000 €
Université de Lorraine /LEM3	45eme Congrès de la Société de Biomécanique	du 26 au 28 octobre 2020 à l'ENIM	Le congrès annuel de la Société de Biomécanique est organisé dans une ville différente chaque année, en lien avec un laboratoire de recherche membre et dont les activités sont reconnues. Il regroupe les scientifiques francophones du monde entier sur des thématiques liées à la biomécanique et aux biomatériaux. La mise en avant des jeunes chercheurs et étudiants est une spécificité du congrès. Elle se manifeste par un pourcentage important de présentations orales réalisées par les étudiants et les jeunes chercheurs.	120	24 425 €	2 000 €	2 000 €
TOTAL					8 000 €	8 000 €	4 000 €

Résumé de l'acte
057-200039865-20201019-10-2020-BD26-DE

Numéro de l'acte : 10-2020-BD26
Date de décision : lundi 19 octobre 2020
Nature de l'acte : DE
Objet : Attribution de subventions "Enseignement Supérieur"
Classification : 7.5 - Subventions
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 21/10/2020
Numéro AR : 057-200039865-20201019-10-2020-BD26-DE
Document principal : 99_DE-26.pdf

Historique :

21/10/20 10:43	En cours de création	
21/10/20 10:43	En préparation	Catherine DELLES
21/10/20 11:19	Reçu	Catherine DELLES
21/10/20 11:20	En cours de transmission	
21/10/20 11:20	Transmis en Préfecture	
21/10/20 11:21	Accusé de réception reçu	